

Coopération renforcée pour FranceAgriMer au Maroc

A l'occasion de la visite du ministre français délégué à l'agroalimentaire, **M. Guillaume GAROT**, accueilli par le Ministre marocain de l'agriculture et de la pêche maritime, **M. Aziz AKHANOUCHE**, les 20 et 21 novembre 2013, deux accords de coopération ont été signés entre FranceAgriMer et l'ONICL et entre FranceAgriMer et l'EACCE (Etablissement Autonome du Contrôle des exportations)

Ces accords ont été signés à l'occasion de sa visite du salon de l'agroalimentaire à **Casablanca le 21 novembre 2013** sous le parrainage des Ministre français et marocain :

- Un protocole d'accord sur des appuis techniques dans le domaine des céréales, entre les responsables de **l'ONICL** (office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses du Royaume du Maroc), **FranceAgriMer** et **France Export Céréales**, par **Aziz ABDELALI**, directeur général de l'ONICL, **Eric ALLAIN**, directeur général de FranceAgriMer, et **Jean-Pierre LANGLOIS-BERTHELOT**, président de France Export Céréales.
-
- Une convention de partenariat sur un programme de coopération et d'échange en matière de veille, d'analyse économique et d'appui à l'exportation entre **l'EACCE (établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations du Royaume du Maroc)** et **FranceAgriMer**, par **Abdellah JANATI**, directeur général de l'EACCE, et **Eric ALLAIN**, directeur général de FranceAgriMer

Cela souligne une nouvelle fois l'importance des liens entre les deux pays, et la part prise par FranceAgriMer dans le renforcement de la coopération avec le Maroc dans le secteur agricole et agroalimentaire.